



DELIBERATION

Assemblée générale de la CCI du Tarn du 28 avril 2022
Présidence : Michel Bossi

ADOPTION DU BUDGET EXECUTE 2021

Au terme de la présentation du budget exécuté 2021 par M. Laurent Amalric, trésorier de la CCI, le président Michel Bossi propose à l'assemblée d'approuver le budget exécuté 2021 :

Résolution n° 1 - Approbation des comptes de la CCI du TARN

L'Assemblée générale, après avoir entendu l'exposé du trésorier, l'avis de la Commission des finances et après lecture du rapport des comptes annuels par le Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés et dont les principaux éléments sont :

	Budget Exécuté 2021
Résultat	+ 1 937 492.16
Capacité Autofinancement	+ 1 937 271.55
Résultat budgétaire	+ 2 224 429.57
Fonds de roulement	+ 5 891 834.71

VOTE

Nombre d'inscrits	36	Contre	00
Quorum	19	Abstention	00
Nombre de votants	20	Pour	20

➤ *Après en avoir délibéré, les membres titulaires présents votent l'approbation des comptes exécutés 2021 de la CCI du Tarn.*

Résolution n° 2 – Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 soit un excédent de 1 937 492,16 € au poste « apports ».

VOTE

Nombre d'inscrits	36	Contre	00
Quorum	19	Abstention	00
Nombre de votants	20	Pour	20

➤ *Après en avoir délibéré, les membres titulaires présents votent l'affectation du résultat de l'exercice 2021 au poste « apports ».*

Fait et délibéré à Albi, le 28 avril 2022

La Secrétaire
Patricia ROSSONI

Le Président
Michel BOSSI



DELIBERATION

Assemblée générale de la CCI du Tarn du 28 avril 2022
Présidence : Michel Bossi

MANDATS CONSULAIRES

Le Président soumet à l'assemblée les modifications portant sur les mandats consulaires suivants :

CCI TARN

Le Président souhaite nommer deux nouveaux conseillers techniques qui, par les fonctions et le métier qu'ils exercent, apporteront leurs compétences et leur expérience à la CCI.

Il propose à l'assemblée générale les désignations ci-après :

Mathieu MOLLE - NOVABOIS
Jérémie SALVADOR – LA RABOTERIE DE LABRUGUIERE

VOTE

Nombre d'inscrits	36	Contre	00
Quorum	19	Abstention	00
Nombre de votants	20	Pour	20

➤ *Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité les propositions telles que proposées par le président.*

ASSOCIATION FILIERE BOIS HAUT-LANUEDOC SUD MASSIF CENTRAL

Il convient de désigner trois membres pour participer aux travaux de l'Association Filière Bois Haut-Languedoc Sud Massif Central.

Le président propose à l'assemblée générale les désignations ci-après :

- le président Michel Bossi
- Mathieu Molle
- Jérémie Salvador

VOTE

Nombre d'inscrits	36	Contre	00
Quorum	19	Abstention	00
Nombre de votants	20	Pour	20

➤ *Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité les propositions telles que proposées par le président.*

**🚗 INSTITUT INTERCONSULAIRE DE FORMATION PAR ALTERNANCE DANS
LES METIERS DE L'AUTOMOBILE**

Suite à la modification des statuts de l'Institut Interconsulaire de Formation par Alternance dans les Métiers de l'Automobile, le président propose à l'assemblée générale les désignations ci-après :

Au Conseil d'administration :

- Le président Michel Bossi
- Jean-François Fortin
- Béatrice Gayraud
- Alain Vaïsette

A l'Assemblée générale :

- Le président Michel Bossi
- Jean-François Fortin
- Michel Colombié
- Frédéric Maurel
- Béatrice Gayraud
- Alain Vaïsette

VOTE

Nombre d'inscrits	36	Contre	00
Quorum	19	Abstention	00
Nombre de votants	20	Pour	20

➤ *Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité les propositions telles que proposées par le président.*

Fait et délibéré à Albi, le 28 avril 2022

La Secrétaire
Patricia ROSSONI



Le Président
Michel BOSSI

